



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 28 février 2024 à 9 h 31 à laquelle sont présents, monsieur le maire Daniel Champagne, messieurs les conseillers Mario Aubé, président, Gilles Chagnon, Marc Bureau et madame la conseillère Olive Kamanyana formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Mario Aubé, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Lyne Savaria, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, Michel Déziel, directeur adjoint du cabinet, Daniel Feeny, attaché politique, M^e Véronique Denis, greffière ainsi qu'Anik Des Marais, conseillère, District de Mitigomijokan et Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications.

CE-2024-117

PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 14 FÉVRIER 2024 AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 13 FÉVRIER 2024

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 14 février 2024 ainsi que de la séance spéciale tenue le 13 février 2024 a été remise au comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2024-118

SOUSSION 2023 SP 155 - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE TERRAINS DE TENNIS AU PARC PAUL-PELLETIER - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - CAROLINE MURRAY

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Polane inc., 621, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4, pour les travaux d'aménagement des terrains de tennis au parc Paul-Pelletier, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 1 471 094,75 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 3 novembre 2023, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Un certificat du trésorier a été émis le 26 février 2024.

Adoptée

CE-2024-119

SOUSSION 2023 SP 480 - REMPLACEMENT DU PONCEAU SOUS LA RUE MACLAREN OUEST - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - EDMOND LECLERC

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge à la firme T.G.C. inc., 535, rue Pépin, Sherbrooke, Québec, J1L 1X3, pour le remplacement du ponceau en béton de 900 mm de diamètre, sous la rue Maclaren Ouest, entre les rues Georges et de la Lièvre, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 1 420 000,00 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 31 janvier 2024, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Un certificat du trésorier a été émis le 26 février 2024.

Adoptée

CE-2024-120

SOUSSION 2023 AI 476 - ACHAT D'UN BOL POUR COMPLÉTER L'ASSEMBLAGE D'UNE CENTRIFUGEUSE DE RECHANGE - SERVICE DE L'EAU ET DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'approvisionnement responsable a publié le 20 décembre 2023 au système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec un avis d'intention d'accorder un contrat de gré à gré au fournisseur identifié dit « unique » en vertu de l'article 573.3 al.1 (2) de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19);

CONSIDÉRANT QUE suite aux recherches et vérifications effectuées, le fournisseur « Centrisys-CNP » était le seul en mesure de répondre aux exigences spécifiées;

CONSIDÉRANT QUE dans ce contexte, la Ville de Gatineau avait l'obligation de vérifier qu'un seul fournisseur répondait aux exigences techniques et qu'il n'existait pas de solution de rechange pouvant garantir l'achat de pièces pour une centrifugeuse de modèle CS21-4HC 2PH de Centrisys-CNP;

CONSIDÉRANT QUE suivant cet avis d'intention, aucun fournisseur ne s'est manifesté :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à Centrisys CNP, 9586, 58th Place, Kenosha, WI, 53144, pour l'achat de produits pour une centrifugeuse de modèle CS21-4HC 2PH de Centrisys-CNP pour un montant approximatif de 251 068,40 \$ incluant les taxes.

Un certificat du trésorier a été émis le 26 février 2024.

Adoptée

CE-2024-121

RÉSILIATION DE CONTRAT - SOUSSION 2022 SP 500 - INSPECTIONS DES INSTALLATIONS DE NOUVEAUX COMPTEURS D'EAU - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2023-98 du 8 février 2023, a octroyé un contrat à la firme 3874575 Canada inc./Plomberie G et R St-Cyr, pour les services d'inspections techniques liées à l'installation d'environ 500 compteurs d'eau en 2023, et 500 compteurs d'eau en 2024 dans les commerces et industries dans l'ensemble du territoire de la ville, pour un montant total approximatif de 374 674,78 \$ incluant les taxes, pour une période de deux ans;

CONSIDÉRANT QUE la firme 3874575 Canada inc./Plomberie G et R St- Cyr ne respecte pas ses obligations contractuelles;

CONSIDÉRANT QUE la firme 3874575 Canada inc./Plomberie G et R St- Cyr a signifié le 14 novembre 2023 par écrit, son désir de mettre fin immédiatement au présent contrat;

CONSIDÉRANT QUE la garantie d'exécution d'un montant de 37 467,48 \$ sera retenue à titre de pénalité par la Ville tel que prévu à l'article 3.12 du Cahier des charges générales.

CONSIDÉRANT QUE l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujéti à la procédure d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par ce comité, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appels d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité résilie le contrat octroyé à la firme 3874575 Canada inc./Plomberie G et R St-Cyr, 780, rue de Vernon, Local A, Gatineau, Québec, J9J 3K5, pour les services d'inspections techniques liées à l'installation d'environ 500 compteurs d'eau en 2023, et 500 compteurs d'eau en 2024 dans les commerces et industries dans l'ensemble du territoire de la Ville, dans le cadre de l'appel d'offres 2022 SP 500 octroyé par la résolution numéro CE-2023-98 du 8 février 2023, pour les raisons ci-dessus mentionnées. Un nouvel appel d'offres sera lancé.

Un certificat du trésorier a été émis le 26 février 2024.

Adoptée

CE-2024-122

SUBVENTION DE 6 000 \$ POUR SOUTENIR LES PROJETS ANNUELS DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE LIMBOUR - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - LOUIS SABOURIN

CONSIDÉRANT QUE l'Association des Résidents de Limbour a fait une demande de financement pour le développement des communautés, dans une perspective d'améliorer la cohésion sociale des citoyens du district électoral de Limbour;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Louis Sabourin désire subventionner ce projet à même son budget discrétionnaire;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé par l'élu est de 6 000 \$ et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 6 000 \$ à l'ordre de l'Association des Résidents de Limbour, 20 rue du Père-Bériault, Gatineau, Québec, J8V 1N2, à titre de subvention pour le développement des communautés et l'amélioration de la cohésion sociale des citoyens du district électoral de Limbour.

Un certificat du trésorier a été émis le 26 février 2024.

Adoptée

CE-2024-123

SOUSSION 2023 SP 303 - FOURNITURE ET ENTRETIEN D'UN SYSTÈME DE GESTION DES APPELS 911 PG - SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Comtech Solacom Technologies inc., 79, Wellington street West, suite 3000, Toronto, Ontario, M5K 1N2, pour la fourniture et l'entretien d'un système de gestion des appels 911-PG pour une période de cinq ans, pour un montant total de 1 452 850,52 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 11 décembre 2023, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme à la grille d'évaluation dûment autorisée

Le contrat pourrait être renouvelé pour une période de cinq ans ou pour deux périodes additionnelles d'une année.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

Information budgétaire				Description du sous-projet	Montant (taxes incluses)
Compte	Service	CDR	Sous-projet		
63410		0134	10220.01	10220.01 – Police 911	723 996,32 \$
63410		0613	20084.01	PDI Informatique -Projet 911 (2015-2021)	485 902,80 \$
63410		0613	20051.08	20051.08 - PDI Informatique -Projet 911 (2023-2027)	242 951,40 \$

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget des années 2025 à 2029 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 26 février 2024.

Adoptée

CE-2024-124

REJET - SOUSSION 2023 SP 294 - ACHAT DE CABINETS ET STATIONS D'ACCUEIL POUR LES TERMINAUX VÉHICULAIRES - SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'approvisionnement responsable a lancé, le 21 septembre 2023, un appel d'offres public pour l'achat de cabinets et stations d'accueil pour les terminaux véhiculaires;

CONSIDÉRANT QUE le prix reçu accuse un écart important avec celui prévu dans l'estimation établie par la Ville;

CONSIDÉRANT QUE l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujetti à la procédure d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par ce comité, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appels d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité rejette la plus basse soumission conforme reçue dans le cadre de l'appel d'offres 2023 SP 294.

Adoptée

CE-2024-125

SOUSSION 2024 SP 036 - CONTRAT DE GRÉ À GRÉ - PLACEMENTS MÉDIAS - CAMPAGNES D'INFORMATION ET DE PROMOTION DE L'ANNÉE 2024 DE LA VILLE DE GATINEAU - SERVICE DES COMMUNICATIONS

CONSIDÉRANT QUE les articles 573.3. 5° de la *Loi sur les cités et villes* ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet est un contrat de fourniture d'espace médias;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau doit informer, sensibiliser, prévenir et susciter des changements de comportements chez sa population via différentes campagnes de communication en réponse aux besoins de l'ensemble des services municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Politique de communication identifie le Service des communications comme unique entité chargée de développer les stratégies de communication, les campagnes ainsi que les placements médiatiques pour la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE les budgets relatifs aux achats médias relèvent des budgets des services municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la somme relative aux achats médias peut varier d'une année à l'autre en fonction des stratégies déployées, mais représente des engagements financiers importants :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le Service des communications à procéder à l'achat de placements médias nécessaires au déploiement des stratégies de communication relatives aux campagnes de communication des différents services municipaux ou à tout autre besoin, le tout en tenant compte des prix, de la disponibilité et des analyses de retombées visées, et ce, de la façon la plus pertinente à l'atteinte des objectifs de la Ville, pour un montant total approximatif de 830 926 \$ incluant les taxes.

Un certificat du trésorier a été émis le 26 février 2024.

Adoptée

CE-2024-126

SOUSSION 2023 SP 498 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - PROLONGEMENT DU BOULEVARD D'EUROPE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la firme Avizo Experts-Conseils inc., 1994, rue Michelin, local 100, Laval, Québec, H7L 5C2, pour les services professionnels offrant les services d'ingénieurs-conseils spécialisés en génie civil pour les services consultatifs, l'élaboration de concepts, les services de coordination, les études préparatoires, la préparation de plans, devis et documents d'appel d'offres ainsi que les services durant la construction pour le projet du « Prolongement du boulevard d'Europe » pour un montant total de 643 860,00 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 8 février 2024, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée;
- autorise la firme Avizo Experts-Conseils inc. à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, et à présenter, tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet du « Prolongement du boulevard d'Europe »;

- autorise la firme Avizo Experts-Conseils inc. à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux aux autorités compétentes en la matière, si la situation est rendue nécessaire, et à présenter tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet du « Prolongement du boulevard d'Europe »;
- confirme son engagement à soumettre au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et aux autorités concernées, au plus tard 60 jours après la fin des travaux ou selon les délais prescrits, une attestation signée par un ingénieur ou un professionnel autorisé, selon le cas, quant à la conformité des travaux avec les autorisations accordées.

Un certificat du trésorier a été émis le 26 février 2024.

Adoptée

MARIO AUBÉ
Président
Comité exécutif

M^e VÉRONIQUE DENIS
Greffière
Comité exécutif